

ÉTAT DES LIEUX SUR LES CONDITIONS DE VIE DES LAVALLOISES : DES ENJEUX SOUS ENQUÊTE



Table de concertation de Laval
en condition féminine

Agir ensemble, prendre sa place !

Octobre 2018

ÉTAT DES LIEUX SUR LES CONDITIONS DE VIE DES LAVALLOISES : DES ENJEUX SOUS ENQUÊTE

Introduction

De par sa mission de défense collective des droits des femmes, la Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF), qui représente plus de 30 000 Lavalloises d'origines diverses par le biais de ses groupes membres, porte une attention constante sur l'évolution de la qualité et des conditions de vie des femmes de sa région. Or, depuis les dernières années, bien que la situation socio-économique des Lavalloises continue de faire bonne figure en comparaison de celle de l'ensemble des Québécoises (CSF, 2015), des indicateurs, tantôt statistiques, tantôt qualitatifs, sonnent toutefois l'alarme.

En effet, même si les Lavalloises ont globalement des revenus et un taux de scolarisation plus élevés que la moyenne québécoise (CSF, 2015), les statistiques révèlent toutefois que 41 % des Lavalloises vivent avec un revenu de moins de 20 000 \$ par année, soit plus du tiers de la population féminine de la région (Stat. Canada, 2011). De ce nombre 17,2 % doivent subvenir à leurs besoins avec moins de 10 000 \$ par année. Quand on sait qu'à Laval, 78% des familles monoparentales ont une femme à leur tête et que ce chiffre grimpe à 82 % lorsque les enfants ont 5 ans et moins (CSF, 2015), on voit la grande précarité à laquelle font face un trop grand nombre de Lavalloises et leurs enfants.

Cette précarité, qui s'accompagne de problématiques multiples, est constatée trop souvent par les intervenantes sur le terrain. En effet, alarmées depuis quelques années par une hausse du nombre de femmes vivant des problématiques multiples et complexes venant chercher de l'aide dans les différentes ressources de Laval, la TCLCF et ses membres ont mené une vaste recherche-action afin de dresser le Portrait des femmes en situation de vulnérabilité à Laval (TCLCF, 2015). Cette étude a permis de mettre en lumière les obstacles à l'amélioration des conditions de vie de ces femmes et les limites des ressources existantes à Laval, notamment, le manque de ressource d'hébergement pour femmes en difficulté et le défi de l'adaptation des services pour répondre à la diversité des réalités et des besoins des femmes.

Saisissant l'opportunité offerte par le Secrétariat à la condition féminine aux Tables régionales de groupes de femmes de documenter des enjeux liés aux conditions de vie des femmes spécifiques à chacune de leur région, la TCLCF et ses membres ont décidé d'explorer plus en profondeur certains constats du portrait des femmes en situation de vulnérabilité. Nous avons donc choisi de porter notre regard sur l'état des ressources d'hébergement et des moyens d'assurer une trajectoire sécuritaire pour les femmes en difficulté à Laval ainsi que sur l'adaptation des services et des ressources pour répondre aux besoins diversifiés des femmes, notamment, les femmes en situation de handicap et les femmes sourdes.

Laval : une île aux multiples réalités

Si les clichés et les préjugés envers Laval ont la vie dure, ils le sont aussi concernant les questions d'égalité. Pour mettre en lumière les inégalités persistantes et les écarts socio-économiques entre les femmes et les hommes à Laval, la TCLCF publiait en 2001 l'étude : Une île, deux réalités. Il s'agissait alors de la première étude de la région réalisée à l'aide de l'analyse différenciée selon les sexes, outil fort utile permettant d'aller au-delà des portraits et statistiques généraux des populations et de mettre en relief les enjeux spécifiques pour les femmes. Si depuis ce temps, certains écarts se sont réduits entre les femmes et les hommes, force est de constater que nous sommes encore loin de l'égalité.

Regardons le marché du travail par exemple. Les femmes travaillant à temps plein gagnent en moyenne 85,4% du salaire des hommes et 58,5 % des personnes travaillant au salaire minimum sont des femmes (CSF, 2017). Cependant, les femmes immigrantes ou racisées, encore trop souvent cantonnées dans des emplois au bas de l'échelle, gagnent en moyenne pour leur part 75 % des revenus des femmes blanches (Rose, 2013). La situation n'est guère enviable pour les femmes en situation de handicap, où le taux d'activité en emploi – source d'autonomie économique – représente un écart de 28 points par rapport aux femmes sans limitation fonctionnelle, sans parler des refus de promotion ou de mesure d'accommodement du travail et de rémunération moindre (Rose, 2016).

Avec la croissance démographique fulgurante qu'a connue Laval au cours des dernières années et l'augmentation rapide de la proportion de la population immigrante, il serait plus pertinent de parler aujourd'hui d'une île aux multiples réalités. À Laval comme ailleurs, les femmes ne représentent pas un groupe homogène. Si toutes les femmes subissent les effets dévastateurs du patriarcat, certaines se retrouvent aussi à la croisée d'autres systèmes d'oppression tel le racisme, le colonialisme ou le capacitisme, qui renforcent et multiplient les obstacles à l'égalité. C'est pourquoi le présent avis souhaite mettre en lumière les réalités diversifiées des femmes et donner une voix à celles qui sont trop souvent exclues, marginalisées et invisibilisées.

RESSOURCE D'HÉBERGEMENT ET TRAJECTOIRE SÉCURITAIRE POUR LES FEMMES EN DIFFICULTÉ À LAVAL

Mise en contexte

Depuis de nombreuses années, Laval accuse un déficit criant en termes d'hébergement communautaire pour les personnes en situation de vulnérabilité, en particulier pour les femmes. Les constats face à cette situation sont éloquentes : 98 % des organisations interrogées doivent référer des femmes en situation de vulnérabilité vers d'autres ressources et dans 57 % des cas vers d'autres régions (TCLCF, 2015). Faute de ressources pour femmes en difficulté à Laval, on assiste donc à un vaste phénomène de portes tournantes où les femmes sont référées d'une ressource à l'autre, renforçant le cycle de l'instabilité et menaçant leur sécurité. Cette situation apparaît de plus en plus intenable à Laval, tant pour ces femmes qui sont sans cesse refusées dans leur démarche d'aide que pour les intervenantes confrontées à leur détresse et vivant elles-mêmes indignation et impuissance.

Il nous est donc apparu important de documenter davantage les besoins d'hébergement et de trajectoire sécuritaires pour les femmes en difficulté à Laval. Pour ce faire, nous nous sommes à la fois appuyées sur la littérature et sur des observations terrain. En effet, s'il y a présentement un foisonnement d'études en cours sur l'itinérance au féminin - qui se révèle être un des aspects du vécu des femmes en difficulté - aucune de ces études n'a été formée de groupe témoin à Laval. Bien que plusieurs constats sur le vécu et les besoins des femmes en difficulté et/ou en situation d'itinérance soient communs d'une région à l'autre (CAFE, 2016, TGFM, 2016, TGFL, 2017), il nous semblait important d'obtenir aussi des données spécifiques pour Laval. C'est ainsi que nous avons formé un comité de réflexion composé d'organisations de divers horizons et que nous avons procédé à une cueillette de données auprès de l'ensemble des ressources d'hébergement communautaires de Laval. Cela nous a permis de rassembler des données probantes qui, nous l'espérons, pourront contribuer à la mise en place de solutions porteuses pour les Lavalloises en difficulté et pour les organisations qui les accompagnent.

Constats et besoins

Femmes en difficulté; une forme d'itinérance cachée

Les mythes associés au phénomène de l'itinérance, dont celui d'être un phénomène essentiellement masculin, volent de plus en plus en éclats ces dernières années, grâce aux recherches ainsi qu'aux observations des groupes présents sur le terrain. En effet, être en situation d'itinérance ou à risque de l'être ne se résume plus à vivre dans la rue ou être sans domicile fixe pour une certaine période. C'est aussi habiter un logement qui mobilise une part trop importante de son budget - voir l'entièreté - ce qui menace la couverture des besoins de base, vivre dans un logement trop petit pour ses besoins,

insalubre ou non-sécuritaire, etc. L'itinérance revêt plusieurs visages et si celle des hommes demeure plus visible, celle des femmes n'en est pas moins présente et complexe. Dans la grande région de Montréal, on observe une croissance significative de l'itinérance des femmes; « le nombre de femmes augmente considérablement depuis des années [...] L'itinérance au féminin est désormais une réalité forte, mais méconnue car beaucoup moins visible. » (RAPSIM, 2016).

L'itinérance au féminin demeure méconnue notamment parce que les femmes déploient de nombreuses stratégies pour éviter la rue et fréquentent peu les ressources d'hébergement – notamment les ressources mixtes – par crainte pour leur sécurité. En effet, le parcours de vie des femmes en difficulté est pour la vaste majorité d'entre elles, jalonné d'épisode de violences (TGFM, 2016; Ayotte, Grenier et al., 2018) : familiale, conjugale, sociale (exclusion, marginalisation) et/ou institutionnelle (pression à l'aide sociale, DPJ, désengagement des hôpitaux, judiciarisation, etc.). Ces violences s'inscrivent dans le vaste champ des discriminations systémiques envers les femmes, tout comme les inégalités économiques qui maintiennent trop de femmes dans la pauvreté. Faute de ressources et d'accès à des logements décents et abordables, trop de femmes sont confrontées à faire des « choix » qui les rendent vulnérables et de nouveau à risque d'abus et d'agression (Ayotte, Grenier et al., 2018) : vivre dans une maison de chambres avec des inconnus, être hébergées par un « ami » ou des connaissances en échange de certaines faveurs, demeurer avec un conjoint violent, subir le harcèlement d'un propriétaire ou d'un concierge, etc.

Vivre une aussi grande précarité et instabilité est la source d'une grande souffrance sociale (Ayotte, Grenier et al., 2018). Plusieurs femmes développent ainsi des problématiques afférentes ou des stratégies de résistances : troubles de santé mentale, toxicomanie, problèmes de santé physique chronique, trouble de stress post-traumatique, isolement social, etc. Des situations complexes et imbriquées, qui trouvent leur source dans les inégalités sociales, auxquelles on offre trop souvent des médicaments en guise de solution, ce qui est loin de répondre aux besoins des femmes en difficulté.

En effet, les témoignages de femmes ayant séjourné dans des ressources d'hébergement pour femmes en difficulté révèlent leur grand besoin de soutien et d'accompagnement, d'une réponse globale et sans jugement plutôt que d'une solution temporaire qui masque les injustices vécues. Ces femmes « sont surtout à la recherche d'un ancrage pour reprendre pied. Elles ont besoin d'un coup de pouce, que la vie leur laisse une chance » (Ayotte, Grenier et al., 2018). Elles souhaitent guérir leurs blessures, reprendre leur vie en main. Pour cela, elles ont besoin de ressources qui seront en mesure de leur offrir un chez soi stable et sécuritaire où elles pourront recréer des liens sociaux et reconstruire leur confiance.

L'état de l'hébergement pour femmes en difficulté à Laval : des manques criants

D'entrée de jeu, la recension des ressources d'hébergement pour personnes en difficulté à Laval dresse un portrait peu enviable de l'offre d'hébergement disponible, particulièrement pour les femmes. Laval compte 9 ressources d'hébergement communautaire¹ dont seulement 3 ressources non-mixtes pour femmes² – qui ont pour mission l'accueil, l'intervention et l'hébergement sécuritaire des femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants – pour une population de 437 413 personnes (ISQ, 2018). Plusieurs données nous démontrent que ce nombre s'avère insuffisant pour répondre aux besoins et ce, depuis de nombreuses années.

Déjà au début des années 2000, Laval était en deçà du nombre de places disponibles en hébergement pour femmes victimes de violence conjugale en regard de la population et de ses besoins, en comparaison avec les autres régions du Québec. Selon l'analyse de l'offre de service, on y dénotait alors un manque de 26 places. Dans la foulée de ces constats, 19 places ont été créées en 2005³ et aucune autre depuis, laissant toujours Laval face à un déficit de place. Dix ans plus tard, ces maisons d'hébergement affirment se retrouver avec des taux de refus comparables, voir même plus élevés, que lors de l'ajout de places en 2005. Leurs plus récentes statistiques sont révélatrices : 401 femmes refusées pour manque de place et 205 femmes et enfants en raison de problématiques autres ou plus prégnante que la violence conjugale, en 2016-2017. Bien que ces chiffres soient alarmants, ils ne témoignent que partiellement de l'ampleur des besoins. En effet, ils ne tiennent pas compte des femmes qui ont été dirigées directement hors région – via SOS violence conjugale ou le 211 entres autres - par manque de places ou faute du type de ressources appropriées à Laval. Ces chiffres ne comptabilisent pas non plus les femmes hébergées à Laval pour violence conjugale mais réorientées vers une autre ressource en court de séjour en raison d'une problématique prédominante (santé mentale, dépendance, sans domicile fixe, etc.).

Les ressources d'hébergement mixtes de Laval font face à des situations similaires, se retrouvant elles aussi très souvent à pleine capacité. Avec seulement deux ressources d'hébergement⁴ dédiées aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être, Laval ne compte que 7 lits d'urgence dont 2 de moins de 24h. Les refus pour manque de places sont quotidiens. Or, malgré le nombre et la diversité des ressources dans les régions limitrophes, ces ressources font elles aussi face presque constamment à un taux d'occupation de 100 %, voir plus et doivent elles aussi refuser régulièrement des femmes, faute de places (Auberge Madeleine, La Dauphinelle, Le Chaînon, 2017, etc.).

¹ L'Aviron, Bureau de consultation jeunesse (BCJ), Déclit Action, L'Envolée Auberge du cœur, L'îlot – centre de crise et prévention du suicide, Le Prélude, Maison Dominique, Maison l'Esther, Maison de Lina.

² Le Prélude, Maison l'Esther, Maison de Lina.

³ Dont 15 places attribuées à la mise sur pied d'une nouvelle ressource d'hébergement à Laval : Maison de Lina

⁴ L'Aviron et L'Envolée Auberge du cœur.

Cette situation amène de nombreuses femmes à devoir frapper à plusieurs portes avant d'obtenir de l'aide, ce qui s'avère dans de nombreux cas, de trop courte durée en regard de leurs besoins. En effet, peu de femmes en difficulté ont des besoins pour de l'hébergement d'urgence ou de courte durée (Ayotte, Grenier et al., 2018), ce qui est le type d'hébergement le plus fréquent dans la région de Laval. Par ailleurs, faute de places ou de ressources adaptées à leurs besoins, certaines femmes mentionnent se promener d'une ressource à l'autre pour ne pas se retrouver à la rue ou en viennent à devoir déformer la réalité de leur situation pour être admise selon les critères des organismes offrant de l'aide. D'autres refusent de quitter leur région et d'abandonner le peu de repère et de réseau d'entraide qui leur reste, ce qui est particulièrement le cas des femmes avec enfant. Enfin, la durée des séjours dans les ressources d'hébergement, particulièrement dans les maisons pour femmes victimes de violence conjugale, ont tendance à s'allonger, faute de ressources de 2e étape disponibles en mesure de poursuivre l'accompagnement et d'assurer la sécurité des femmes, fermant ainsi la porte à de nouvelles demandes d'aide. Les femmes en difficulté sont donc souvent confrontées à devoir faire de nombreuses demandes d'aide, et se heurtent à des refus systématiques avant d'obtenir le soutien adéquat, ce qui contribue à les revictimiser et à nourrir le cycle des violences et de l'exclusion.

Assurer de l'hébergement stable et sécuritaire pour toutes

Nous l'avons vu précédemment, les inégalités de genre et les violences qui en découlent sont au cœur des facteurs structurels qui mènent à la précarité économique, à l'instabilité résidentielle et à la vulnérabilité sociale, physique et mentale des femmes en difficulté. Différents moyens s'avèrent bénéfiques pour contrer ces violences et leur garantir un environnement stable et sécuritaire.

En raison du vécu de violences et d'abus présents chez plusieurs femmes en difficulté, beaucoup d'entre elles évitent les ressources mixtes ou y ont recours en dernière nécessité (Grenier 2018). Afin de répondre adéquatement à leur légitime besoin de sécurité, il apparaît incontournable d'offrir des services d'accompagnement et d'hébergement non-mixtes aux femmes en difficulté. La non-mixité permet entre autre aux femmes d'exprimer leur vécu plus librement, de se recentrer sur soi – en dehors de rapport de domination et de séduction – et de développer une appartenance identitaire et des liens de solidarité avec d'autres femmes.

Une approche globale, spécifique et continue auprès des femmes en difficulté est aussi une avenue qui s'avère prometteuse pour favoriser la guérison et la réinsertion sociale. Trop souvent, les femmes en difficulté, qui vivent des problématiques multiples, sont suivies par différentes intervenantes, que ce soit en santé mentale, en toxicomanie ou en violence conjugale par exemple et ne trouvent nulle part une vision globale de leur situation et une aide concrète qui les considère dans leur entièreté. Une approche globale et continue, sous un même toit, permet de tisser des liens de confiance et d'avoir des services adaptés aux réalités et défis complexes des femmes en difficulté. Il

importe en outre d'offrir une diversité de services en concordance avec les besoins des femmes aux réalités multiples et plurielles et de tenir compte du fait que plusieurs d'entre elles ont des enfants, qu'ils soient encore à leur charge ou non.

Enfin, une stabilité au niveau de l'hébergement et des suivis d'accompagnement est une des clés de la réinsertion sociale des femmes. Outre les ressources d'hébergement pour femmes en difficulté, qui sont essentielles comme point de départ et d'ancrage menant à une reprise de pouvoir et un rétablissement, il n'en demeure pas moins que ces ressources offrent de l'hébergement temporaire ou transitoire. Afin de retrouver une stabilité, les femmes ont besoin de retrouver un chez soi et de reconstruire leurs relations avec la communauté. Pour ce faire, elles doivent avoir accès à des logements abordables, salubres et sécuritaires. Il est impératif d'élargir l'offre de logements sociaux et communautaires et que l'accès y soit rapide afin d'assurer une trajectoire d'aide continue et sécuritaire pour toutes les Lavalloises.

Recommandations

- Les politiques publiques doivent prendre en compte l'analyse différenciée selon les sexes quant aux spécificités de la problématique de l'itinérance chez les femmes et dans la mise en œuvre des services ;
- Former les intervenantes et intervenants du réseau de la santé et du milieu communautaire aux besoins des femmes en difficulté et leurs enfants et au phénomène de l'itinérance au féminin;
- Sensibiliser les gestionnaires aux réalités des femmes en difficulté et leurs enfants et à leurs besoins d'hébergement et d'accompagnement psychosocial
- Assurer le développement de ressources d'hébergement non-mixtes pour femmes en difficulté à Laval pouvant accueillir les enfants;
 - Offrir un continuum d'hébergement (d'urgence à de longue durée)
 - Offrir de l'accompagnement pendant et post-hébergement
 - Offrir des services d'intervention pour les enfants
 - Offrir un hébergement et des services dans une perspective féministe intersectionnelle d'accompagnement global et continu
- Soutenir le développement de logements sociaux et communautaires, abordables et subventionnés, de qualité et sécuritaires ainsi que des coopératives d'habitation pour la région.

FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP ET FEMMES SOURDES À LAVAL VICTIMES DE VIOLENCE

Mise en contexte

Les études récentes ainsi que les derniers chiffres de Statistiques Canada (2018) révèlent que les femmes qui vivent avec un handicap sont plus à risque d'être victimes de violence psychologique, physique et sexuelle que les femmes ne vivant pas avec un handicap. Selon les résultats de l'Enquête sociale générale (ESG) sur la victimisation de 2014, les femmes ayant une incapacité étaient deux fois plus susceptibles que celles n'ayant pas d'incapacité d'avoir été victimes d'un crime violent (agression sexuelle, voie de fait, etc.). Elles étaient également quatre fois plus susceptibles que les femmes sans incapacité d'avoir vécu une situation d'itinérance au cours de leur vie (Stat. Canada, 2018).

Face à cette réalité, dans le cadre d'une collaboration avec l'organisme DAWN-Canada, la TCLCF a tenu une consultation à Laval à l'automne 2017 au sujet de l'accessibilité des services pour les femmes handicapées et les femmes sourdes victimes de violence. Cette rencontre a regroupé une dizaine d'organismes qui accompagnent des femmes en situation de handicap et des femmes sourdes. Cette rencontre visait à effectuer un premier état de situation des réalités observées dans la région de Laval et à émettre des pistes de solutions.

Les discussions ont fait émerger la nécessité d'avoir une définition englobante du handicap qui s'adapte aux réalités multiples vécues par les femmes. Par exemple, les handicaps peuvent évoluer, certains sont visibles et d'autres sont invisibles. Ils peuvent être physiques ou bien toucher la santé mentale. Ils peuvent être présents depuis la naissance ou survenir suite à un accident ou à une maladie. C'est l'interaction entre les femmes qui ont une incapacité et leur environnement qui fait obstacle à leur pleine et entière participation à la société et leur droit à l'égalité. Les femmes en situation de handicap et les femmes sourdes font donc face à davantage de barrières puisqu'elles vivent à la fois la discrimination systémique reliée au fait d'être une femme ainsi que celle reliée au fait de vivre avec un handicap.

Constats et besoins

La réalité lavalloise

Selon les derniers chiffres de l'OPHQ, le taux d'incapacité des femmes pour la région de Laval est plus élevé que celui des hommes, respectivement 33,3% et 29,7%. Cela représente approximativement 56 740 femmes en situation de handicap ou sourdes à Laval (OPHQ, 2015).

En général, peu de statistiques et de recherches existent sur les femmes en situation de handicap, ces données sont encore plus rarement ventilées par région. Malgré cela,

nous savons qu'elles vivent davantage de violence sous toutes ses formes (verbale, psychologique, sexuelle, économique, systémique, conjugale, familiale, institutionnelle), de négligence et qu'une majorité d'entre elles vivent en situation de pauvreté et d'exclusion. Rien ne nous indique que ces constats diffèrent pour les femmes de Laval.

Au niveau des organismes qui accompagnent les personnes en situation de handicap à Laval, il n'y a aucun groupe spécifique par et pour les femmes en situation de handicap et pour les femmes sourdes. Au niveau de l'hébergement, outre pour les victimes de violence conjugale, il n'y a pas de ressources d'hébergement non-mixtes à Laval pour les femmes en situation de difficulté.

L'enjeu de l'accessibilité des organismes

Les maisons d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale relatent de multiples enjeux au niveau de l'accessibilité. Au niveau des installations, certaines ne disposent que d'une chambre accessible au premier étage où la circulation est difficile dans le bâtiment. Une autre ressource, dont le bâtiment est récent, répond seulement aux normes de base et n'est pas adaptée à toutes les situations. Au niveau des autres adaptations, plusieurs outils ou pratiques tels que des documents en braille ou des connaissances de base en langage des signes québécois chez les intervenantes sont clairement insuffisantes. Les femmes peuvent généralement avoir accès aux services, mais le fonctionnement quotidien est affecté et crée une démarcation entre les femmes vivant un handicap et celles sans handicap. Le choix de venir en maison d'hébergement est déjà difficile pour toute femme, alors ces différentes barrières sont un défi supplémentaire pour les femmes en situation de handicap. Lorsque l'adaptation est trop dure à vivre, les femmes décident parfois de partir et de demeurer dans des situations de violence.

Les principaux facteurs mentionnés par les ressources qui nuisent à la réalisation de l'accessibilité universelle sont le manque de financement récurrent et le manque de connaissance des outils dont elles devraient se doter. De plus, plusieurs initiatives ou programmes de formation financés pour faciliter l'accessibilité ne sont pas récurrents.

Les organismes remarquent également que les femmes en situation de handicap et les femmes sourdes, au même titre que les femmes sans handicap, ne connaissent pas toujours les organismes. Elles ne savent pas nécessairement que les ressources peuvent s'adapter selon leurs besoins. L'absence à Laval d'un groupe par et pour les femmes en situation de handicap fait en sorte que celles-ci sont dispersées dans plusieurs ressources. Il est donc plus difficile de les rejoindre, d'entendre leurs préoccupations et pour celles-ci de faire valoir leurs droits.

L'enjeu de l'accessibilité des services de santé, de justice et de transport

Les organismes mentionnent que les services publics sont difficiles d'accès pour les femmes en situation de handicap et les femmes sourdes, exacerbant ainsi leur

vulnérabilité. Par exemple, pour les femmes ayant un handicap physique qui reçoivent des services à domicile, les services ne les suivent pas lorsqu'elles vont en maison d'hébergement hors de leur secteur ou de leur région. C'est un frein majeur quand elles veulent quitter une situation de violence et se rendre en maison d'hébergement.

Une autre barrière pour les femmes est l'absence de transport adapté durant la nuit. Cela représente un grand problème lorsqu'une femme doit aller en hébergement car c'est le plus souvent dans l'urgence donc, impossible à planifier à l'avance. Les femmes font également face à de nombreuses barrières dans leur démarche auprès de la police et des services de justice.

Durant leur parcours, les femmes en situation de handicap se retrouvent donc à devoir constamment revendiquer pour obtenir les ressources dont elles ont besoin. Ces démarches ardues les découragent, les rendent plus vulnérables, contribuent à les maintenir dans des situations de violence et à les revictimiser.

Recommandations

- Documenter davantage les réalités et les besoins des femmes en situation de handicap et des femmes sourdes à Laval et les faire connaître;
 - Consulter l'expertise des femmes en situation de handicap et des femmes sourdes lavalloises
 - Poursuivre les réflexions au sujet de l'accessibilité des organismes
 - Sensibiliser les organismes aux réalités vécues par les femmes en situation de handicap et les femmes sourdes
- Allouer des budgets récurrents pour l'adaptation des ressources afin d'assurer le respect de l'accessibilité universelle de manière pérenne et durable autant au niveau de l'accessibilité structurelle (adaptation du bâtiment, entretien des installations et achat d'équipements) que de l'accessibilité de l'intervention (formations, outils, programmes).
- Assurer l'accès aux services publics pour les femmes en situation de handicap et les femmes sourdes victimes de violence;
 - Établir une concertation entre les différentes partenaires concernées pour s'assurer que les femmes en situation de handicap victimes de violence qui désirent aller en maison d'hébergement puissent avoir accès à un service de transport adapté rapidement et en tout temps.
 - Revoir les politiques d'attribution de services à domicile afin que les femmes en situation de handicap victimes de violence aient accès à des mesures transitoires et qu'elles conservent ces services pendant et après leur séjour en hébergement.

BIBLIOGRAPHIE

- AYOTTE, KARINE et JOSÉE GRENIER et al. 2018, « Des femmes en difficulté – entre précarités multiples, itinérance et résilience », communication dans le cadre du colloque *Enjeux et perspectives féministes sur le logement des femmes*, 16 mai, UQAM: Montréal.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, 2017. *Portrait des Québécoises en 8 temps : gouvernement du Québec*, 46 p.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, 2015. *Portrait statistique égalité femmes-hommes Laval : gouvernement du Québec*, 92 p.
- CONCERT'ACTION FEMMES ESTRIE (CAFE), 2016. *Femmes itinérantes à l'abri de la violence*, Sherbrooke, 60 p.
- GRENIER, Stéphane, 2018. « Les trajectoires en logement des femmes itinérantes : des trajectoires de ruptures, des trajectoires invisibles », communication dans le cadre du colloque *Enjeux et perspectives féministes sur le logement des femmes*, 16 mai, UQAM: Montréal.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2018. *Profil de la région administrative 13 – Laval*.
- OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC, 2015. *Estimations de population avec incapacité en 2011 : région sociosanitaire de Laval*, Direction de l'évaluation, de la recherche et des communications : L'Office, 33 p.
- RÉSEAU D'AIDE AUX PERSONNES SEULES ET ITINÉRANTES DE MONTRÉAL (RAPSIM), 2016. *L'itinérance à Montréal : au-delà des chiffres*.
- ROSE, Ruth. 2016. *Les femmes et le marché du travail au Québec : portrait statistique*, 2e édition, mise à jour, Montréal : Comité consultatif Femmes en développement de la main-d'œuvre, 55 p.
- ROSE, Ruth. 2013. *Les femmes et le marché du travail au Québec : portrait statistique*, Montréal: Comité consultatif Femmes en développement de la main-d'œuvre.
- STATISTIQUE CANADA, 2018. *La victimisation avec violence chez les femmes ayant une incapacité, 2014*, [En ligne], diffusé le 15 mars 2018.
- STATISTIQUE CANADA, 2011. *Enquête nationale sur les ménages*.
- TABLE DE CONCERTATION DE LAVAL EN CONDITION FÉMININE, 2015. *Portrait des femmes en situation de vulnérabilité à Laval*, 142 p et Faits saillants, 5 p.
- TABLE DES GROUPES DE FEMMES DE LANAUDIÈRE (TGFL), 2017. *Lumière sur l'itinérance des femmes*, rapport de la journée d'étude tenue le 2 novembre 2017, 40 p.
- TABLE DES GROUPES DE FEMMES DE MONTRÉAL (TGFM), 2016. *Déclaration sur l'itinérance des femmes*, Montréal.

Québec 

Partenaire financier



Table de concertation de Laval
en condition féminine

Agir ensemble, prendre sa place !

Pour joindre la Table de concertation de Laval
en condition féminine

450-682-8739

tclcf@bellnet.ca

www.tclcf.qc.ca